

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU SYNDICAT DES EAUX OUEST ESSONNE**

**SÉANCE DU
19 mai 2026**

L'an deux mille vingt-six, le mardi dix-neuf mai à dix-huit heures trente, le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à la Salle Pavier – Allée des Marronniers – 91640 Fontenay les Briis, en séance publique sous la présidence de Monsieur Thierry DEGRIVRY, Président de l'Assemblée.

Date de Convocation : 12 Mai 2026

Délibération : N° **DCS2026-09**

Objet : **ELECTION DES VICE PRESIDENTS**

Secrétaire de Séance : Mr William BERRICHILLO

Nombre de Membres en exercice composant le Comité Syndical :			30
Nombre de Présents	Nombres de Pouvoirs (absents représentés)	Nombres d'Absents	VOTANTS
29	0	1	29

Communes	Titulaires / Suppléants ?	Noms Prénoms	P = Present(e) / Abs = Absent(e) / R = Représenté(e)	A donné Pouvoir à
Angervilliers	T	MEUNIER Bruno	ABS	
	T	FAURE Claude	P	
	S	MAUCOTEL Daniele	-	
	S	BOYER Dany	-	
Boissy-le-Sec	T	KOPACZ Patrice	P	
	T	BOUBET François	P	
	S	LEROY Alexis	-	
	S	SELLIER Arlette	-	
Briis-sous-Forges	T	DASSA Emmanuel	-	
	T	KASPERSKI Guillaume	P	
	S	TAVEAU Philippe	P	
	S	GIWA Ramane	-	
Bruyères-le-Châtel	T	LABBE Franck	-	
	T	GIRARD Arnaud	-	
	S	ROSILLETTE Denis	P	
	S	EL HARI Mohamed	P	
Courson-Monteloup	T	CHAINTREUIL Daniel	P	
	T	DJIAN Gérard	P	
	S	ANTONIO Evelyne	-	
	S	ALVES - RICHARD Christine	-	
Dourdan	T	PANOT Benoit	P	
	T	LARREGAIN Laurent	-	
	S	DAVID Christophe	P	
	S	LAFFONT Ludovic	-	
Fontenay-les-Briis	T	DEGIVRY Thierry	P	
	S	BRUNEL Jérémie	-	
Forges-les-Bains	T	SOULET Frédéric	-	
	T	VERGNIEUX Philippe	P	
	S	LECOMTE Sébastien	P	
	S	DETTMANN Jörg	-	
La Forêt le Roi	T	MALAISE Sophie	P	
	T	SALAÜN Denis	-	
	S	GANGNEBIEN Anne-Marie	P	
	S	PUTEAUX Emilie	-	
Les Granges le Roi	T	VALLEE Pierre	-	
	T	VERSTRAETE Jean-Luc	P	
	S	BORE Marcel	P	
	S	JAMET Bruno	-	
Le Val Saint-Germain	T	PALLEAU Michel	P	
	T	OLLIVIER HENRY Sylvie	P	
	S	LABAN BOUNAYRE Jonathan	-	
	S	PELLETIER Pascal	-	
Roinville	T	BENOUDNINE Jonathan	P	
	T			
	S	SANCHEZ Jean Yves	-	
	S			
Saint Cyr sous Dourdan	T	FONSECA Antonio	P	
	T	BOURGE André	P	
	S	MOULIN Jean Pierre	-	
	S	TEIXEIRA Manuel	-	
Saint Maurice Montcouronne	T	BERRICHILLO William	P	
	T	DELOMME Christian	P	
	S	GAY Simon	-	
	S	FERREIRA Gaëlle	-	
Semaise	T	PRUNIER Pierre	P	
	T	BELPECHE Blandine	P	
	S	MILLE Béatrice	-	
	S	HAUTEFEUILLE Magali	-	
Vaugrignouse	T	DAUGAN Chantal	P	
	T	VIVAT Francis	P	
	S	NESSLER Sylvie	-	
	S	GABA Zahia	-	

VU le Code Général des Collectivité Territoriales, notamment les articles L. 5211 et suivants et L. 2122 et suivants,

VU l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, précisant que le bureau de l'établissement public de coopération intercommunale est composé du président, d'un ou plusieurs vice-présidents et éventuellement d'un ou plusieurs autres membres,

VU la délibération du Comité Syndical n° DCS2026-08 du 19 Mai 2026, portant composition du bureau,

VU la loi n°2015-366 du 31 mars 2015 visant à faciliter l'exercice, par les élus locaux, de leur mandat,

CONSIDERANT que le Comité Syndical a décidé que le Bureau Syndical serait composé du Président, des 3 Vice-Présidents et de 5 autres membres,

CONSIDERANT que le président rappelle que l'élection des autres membres du bureau intervient par scrutins successifs, individuels et secrets dans les mêmes conditions que pour celle du Président. Il précise que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3^{ème} tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

⇒ **Election du 1^{er} vice-président, en charge des Finances et Communication**

Le Président demande aux délégués s'il y a des candidats à la fonction du 1^{er} vice-président du syndicat :

SE DECLARE candidat(e,s) :

	<i>Nom et Prénom des candidats</i>	<i>Délégué(e) de la Commune</i>
CANDIDATS DECLARES <i>(dans l'ordre alphabétique)</i>	- BERRICHILLO William	- SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE
	-	-
	-	-
	-	-

⇒ A l'issue des votes à bulletin secret, après dépouillement, les résultats sont les suivants :

	1^{er} Tour du Scrutin	2^{ème} Tour du scrutin	3^{ème} Tour du Scrutin
a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0		
b. Nombre de votants (bulletins déposés)	29		
c. Nombre de bulletins blanc ou nuls	0		
d. Nombre de suffrage exprimés (b-c)	29		
e. Majorité absolue ou relative au 3 ^{ème} tour	15		

⇒ Ont obtenu :

NOM ET PRÉNOM DES MEMBRES DU COMITE SYNDICAL AYANT RECU UN OU PLUSIEURS SUFFRAGES <i>(dans l'ordre alphabétique)</i>	1^{er} Tour du Scrutin	2^{ème} Tour du scrutin	3^{ème} Tour du Scrutin
- BERRICHILLO William	29		
-			
-			
-			

VU les résultats du scrutin ;

Monsieur William BERRICHILLO, délégué représentant de la Commune de Saint-Maurice-Montcouronne, ayant obtenu la majorité absolue, est déclaré élu 1^{er} Vice-Président en charge des Finances et Communication.

⇒ Election du 2ème vice-président, en charge des Travaux

Le Président demande aux délégués s'il y a des candidats à la fonction du 2^{ème} vice-président du syndicat :

SE DECLARE candidat(e,s) :

CANDIDATS DECLARES <i>(dans l'ordre alphabétique)</i>	Nom et Prénom des candidats	Délégué(e) de la Commune
	- VERGNIEUX Philippe	- FORGES-LES-BAINS
	-	-
	-	-
	-	-

⇒ A l'issue des votes à bulletin secret, après dépouillement, les résultats sont les suivants :

	1^{er} Tour du Scrutin	2^{ème} Tour du scrutin	3^{ème} Tour du Scrutin
a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0		
b. Nombre de votants (bulletins déposés)	29		
c. Nombre de bulletins blanc ou nuls	0		
d. Nombre de suffrage exprimés (b-c)	29		
e. Majorité absolue ou relative au 3 ^{ème} tour	15		

⇒ Ont obtenu :

NOM ET PRÉNOM DES MEMBRES DU COMITE SYNDICAL AYANT RECU UN OU PLUSIEURS SUFFRAGES <i>(dans l'ordre alphabétique)</i>	1^{er} Tour du Scrutin	2^{ème} Tour du scrutin	3^{ème} Tour du Scrutin
- VERGNIEUX Philippe	29		
-			
-			
-			

VU les résultats du scrutin ;

Monsieur Philippe VERGNIEUX, délégué représentant de la Commune de Forges-les-Bains, ayant obtenu la majorité absolue, est déclaré élu 2^{ème} vice-président(e) en charge des Travaux.

⇒ **Election du 3ème vice-président, en charge du Développement Durable**

Le Président demande aux délégués s'il y a des candidats à la fonction du 3^{ème} vice-président du syndicat :

SE DECLARE candidat(e,s) :

CANDIDATS DECLARES <i>(dans l'ordre alphabétique)</i>	Nom et Prénom des candidats	Délégué(e) de la Commune
	- PANOT Benoît	- DOURDAN
	-	-
	-	-
	-	-

⇒ A l'issue des votes à bulletin secret, après dépouillement, les résultats sont les suivants :

	1^{er} Tour du Scrutin	2^{ème} Tour du scrutin	3^{ème} Tour du Scrutin
<i>f. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote</i>	0		
<i>g. Nombre de votants (bulletins déposés)</i>	29		
<i>h. Nombre de bulletins blanc ou nuls</i>	0		
<i>i. Nombre de suffrage exprimés (b-c)</i>	29		
<i>j. Majorité absolue ou relative au 3^{ème} tour</i>	15		

⇒ Ont obtenu :

NOM ET PRÉNOM DES MEMBRES DU COMITE SYNDICAL AYANT RECU UN OU PLUSIEURS SUFFRAGES <i>(dans l'ordre alphabétique)</i>	1^{er} Tour du Scrutin	2^{ème} Tour du scrutin	3^{ème} Tour du Scrutin
- PANOT Benoît	29		
-			
-			
-			

VU les résultats du scrutin ;

Monsieur Benoît PANOT, délégué représentant de la Commune de Dourdan, ayant obtenu la majorité absolue, est déclaré élu 3^{ème} vice-président en charge du Développement Durable.

CONSIDERANT la loi n°2015-366 du 31 mars 2015, le Président donne lecture de la charte de l'élu local mentionnée à l'article L. 1111-1-1 du CGCT et remet une copie de cette charte aux vice-présidents nouvellement élus.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour Copie Certifiée Conforme
à l'original présenté.

Forges les bains, le 19 Mai 2026

Le Président,

Thierry DEGIVRY

